

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AVRIL 2014

PRESENTS: Jean-Jacques LAVALLADE, Colette MOUNIER, Pascal DELAVERGNAS, Valérie DUTROP, Alan BROOKE, Sylvain BREGEON, Rudolf WIJBURG, Patrice DELAVALLADE, Hervé DAUCHY, Jocelyne LETURGIE.

ABSENT excusé: Catherine PEROUX qui donne procuration à Sylvain BREGEON.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 avril 2014 à 18Heures , en séance ordinaire, à la Mairie, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 24 avril 2014 et affichée le jour même.

ORDRE DU JOUR

- Vote des trois taxes,
- Présentation et vote du budget primitif de la commune - Année 2014- ,
- Présentation et vote du budget primitif assainissement -Année 2014-,
- Subventions diverses (ACCAC, Foire des potiers, Terre et culture),
- Convention de mise à disposition du Cabinet Médical,
- Achats de plaques enseignes médecins,
- Nomination des délégués et suppléants de la commission communale des Impôts Directs,
- Ventes de chemins,
- Vente de bois,
- Adhésion SAFER,
- Elections européennes du 25 mai 2014,
- Questions diverses

Le Conseil Municipal ayant atteint le quorum, peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire demande la validation du compte rendu du conseil du 5 avril 2014.

Monsieur Sylvain BREGEON souhaite apporter quelques modifications.

Il souhaite que soit notifié qu'il a posé sa candidature au poste de Maire et de 2ème adjoint afin de pouvoir défendre les intérêts des Bussiérois au sein de la Communauté de Communes du Haut Périgord.

Il demande également que soit ajouté que les représentants à la Communauté de Communes sont :

- Jean-Jacques LAVALLADE
- Colette MOUSNIER

1/ VOTE DES TROIS TAXES

L'information a été distribuée en amont.

Monsieur le Maire propose le maintien des taux appliqués l'année précédente

Après en avoir délibéré le conseil décide de garder les mêmes taux que l'année précédente.

2/ PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE -ANNEE 2014-

Pour le budget, Monsieur le Maire demande à Madame LETURGIE, adjointe aux finances d'en faire la présentation.

Madame LETURGIE expose le budget et demande à ses collègues s'il y a des questions.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil l'approuve à l'unanimité

3/ PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT -ANNEE 2014-

Comme précédemment, Madame LETURGIE expose le budget.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

4/ SUBVENTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire nous présente les différentes subventions demandées à la commune.

- ACCAC 500euros concert dans l'église par Musique en Périgord vert
- Foire des Potiers 2 000 euros
- Terre et cultures 300 euros

Pour Terre et culture, Alan Brooke nous explique qu'à l'occasion de la commémoration du centenaire du début de la première guerre mondiale, des concerts vont être donnés dans cinq villes du sud-ouest, dont Tulle, Périgueux et Bussière-Badil, que l'organisation des concerts se fait avec un orchestre professionnel et des chanteurs bénévoles. Les 300 € demandés à la Commune doivent servir à la promotion du concert bussièresois .

En ce qui concerne la foire des potiers, Monsieur le Maire nous explique sa rencontre avec les potiers, il nous fait part aussi qu'il nous faut vivre une première foire de l'intérieur cette manifestation pour en comprendre son fonctionnement et mesurer son rayonnement. Monsieur le Maire nous propose de passer au vote.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5/CONVENTION DU CABINET MEDICAL

Monsieur le Maire nous explique que lors de la mandature précédente, deux années de mise à disposition ont été promises, mais qu'il n'a été validé que 6 mois de mise à disposition. Il nous fait part des modifications qu'il veut apporter à la convention de mise à disposition:

- Mise à disposition d'un bureau et non des deux bureaux existants.
- Prise en charge du cabinet et des charges y afférents pour une année.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité.

6/ ACHAT DE PLAQUES ENSEIGNES POUR LES MEDECINS

Monsieur le Maire propose l'achat de deux plaques en plexiglas pour un coût minimum. De même il propose la pose de lettres adhésives sur les vitres hautes du cabinet médical pour une meilleure identification de celui-ci.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

7/ COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire nous fait passer la liste des personnes proposées en tant que titulaires et suppléants.

Le Conseil approuve à l'unanimité

8/ VENTES DE CHEMINS

Monsieur le Maire a reçu deux demandes d'achats de chemins.

Monsieur Philippe RIBEYROL, pour un chemin "AUX GRANGES" qui passe au milieu de son terrain.

Monsieur Jean Louis ROUDY , pour un chemin aux SABEYROL

Monsieur le Maire nous propose de passer au vote

2 absentions : S BREGEON C PEROUX

9 pour : JJ LAVALLADE, C MOUNIER, P DELAVERGNAS, V DUTROP, A BROOKE,

R WIJBURG, P DELAVALLADE, H DAUCHY, J LETURGIE.

9/ VENTE DE BOIS

Monsieur Jean Marie BELLY a demandé à acheter des billes d'acacia pour une valeur de 200 euros pour environ 2 m3 de bois. Le conseil approuve à l'unanimité.

10/ ADHESION A LA SAFER

Monsieur le Maire demande si il y a nécessité d'adhérer à la SAFER .

Après un tour de table, aucun n'en voyant l'utilité, Monsieur le Maire propose de ne pas adhérer à la SAFER.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

11/ ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Monsieur le Maire fait passer un planning afin que chacun s'inscrive en fonction de ses possibilités.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : LE PERISCOLAIRE
Approuvé à l'unanimité.

12/ LE PERISCOLAIRE

Les institutrices et les représentants du comité de pilotage ont déjà effectué un gros travail sur l'organisation des activités périscolaires qu'il faudra mettre en place à la rentrée.
Ces plannings ont été validés par l'inspection académique.
Le conseil approuve à l'unanimité.

13/QUESTIONS DIVERSES

- Divers travaux sont à effectuer dans les logements communaux et à l'école primaire.

Chez Madame DUSSUBIEUX : l'installation d'un va et vient dans l'escalier,

Chez Madame ROUSSEAU : la réparation de la douche,

A l'école primaire : abattage du cèdre mort

Approuvé à l'unanimité.

- Suite aux problèmes rencontrés le soir à la garderie (beaucoup trop d'enfants pour une seule personne), Monsieur le Maire demande à modifier les horaires de travail de Madame TERREFOND Claudine afin de renforcer le personnel présent le soir. Approuvé à l'unanimité.

- Monsieur le Maire demande à faire détruire le WC situé sur la route du Trieux.

Approuvé à l'unanimité.

- Courrier de Monsieur GILARDIE Serge, Président de l'association de chasse de Bussière, qui nous demande à continuer à bénéficier de l'occupation du local situé au terrain de foot, ainsi que du terrain. Le conseil accorde à Monsieur GILARDIE la mise à disposition du local, mais pas de mise à disposition pour le terrain.

Le conseil demande à Monsieur le Maire que le terrain soit remis en état.

- Repas des anciens : la date est arrêtée au 21 juin 2014

L'auberge des arts n'ayant pas donné suite, c'est la ferme Auberge de CHANEDIERE qui a répondu à l'organisation du repas.

- Monsieur le Maire rappelle la commémoration du 8 mai à 16h30. Chacun recevra une invitation.

- Rudolf WIJBURG nous informe qu'un groupe de cyclistes venant d'Angleterre va rallier Bussière-Badil, et qu'ils y arriveront le 3 juin 2014.

Il demande si la municipalité peut organiser un pot d'accueil.

L'ensemble du conseil est d'accord et souligne l'exploit qui se prépare et qu'il est tout à fait normal de les accueillir de façon sympathique.

- Sylvain BREGEON demande qui a été élu à la communauté de communes.

Monsieur le Maire lui répond qu'il n'y a eu qu'un seul candidat : Marcel RESTOIN et indique que, dès que les comptes rendus de la communauté de communes seront faits, chaque conseiller en recevra un.

- Alan BROOKE nous informe que les anglais du bourg lui ont fait part de quelques soucis:

La vitesse excessive du bus scolaire en provenance de Busserolles. Monsieur le Maire dit que lui-même l'avait constaté et qu'il allait s'en occuper.

Monsieur TURNER lui a fait part d'un problème d'écoulement d'eaux de ruissellement dans sa cave.

Monsieur PERRY lui a fait part qu'EDF a coupé des branches qui ont été jetées sur l'accotement.

Alan BROOKE demande à Monsieur le Maire d'inscrire au prochain ordre du jour du Conseil, une réflexion sur le chauffage de l'église.

Pour finir, Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour diffuser les comptes rendus dès qu'ils sont faits pour éviter une trop longue attente, entre la tenue du conseil et la validation par les conseillers.

La séance est levée à 20 heures